



La situation au SPIP de la Maison d'Arrêt de Nancy reste alarmante et une nouvelle fois la CGT IP 54 souhaite signaler cette situation qui est délétère depuis de nombreux mois.

La Maison d'Arrêt de Nancy héberge actuellement 830 personnes détenues (effectif théorique de 663). Le SPIP compte « sur papier » 14 CPIP, or 2 agents sont actuellement en congé maternité, portant à 12 CPIP le nombre réel d'agents. Les personnels administratifs représentent 1,6 équivalent temps plein.



Les deux assistantes sociales du service ont obtenu leur mutation depuis plusieurs mois laissant ainsi ce champ d'intervention dépourvu. Est-il utile de rappeler leur rôle essentiel dans un établissement tel que la Maison d'Arrêt de Nancy en termes d'accès aux droits des personnes incarcérées : réalisation des cartes d'identité, accès aux droits CAF, RSA, dossiers retraite, dossiers MDPH, lien avec l'ASE, etc. La liste est longue, indispensable à la garantie des droits des personnes détenues !

Au vu des effectifs actuels du SPIP de la maison d'arrêt, de l'absence d'assistante de service sociale, de la charge de travail induite par un turn-over important, les agents du SPIP souhaitent rappeler leurs missions et les gestes professionnels qui leur sont dévolus dans un contexte extrêmement tendu. Ils ne veulent pas accentuer davantage les risques psycho-sociaux et intervenir dans un champ qui n'est pas de leur compétence première.

**Ainsi à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, chaque agent du SPIP exécutera ses missions correspondant à sa fiche de poste et n'interviendra plus dans le domaine ayant trait au champ professionnel des assistantes de service social.**

Le CGT IP 54 souhaite alerter sur la situation du SPIP de la maison d'arrêt de Nancy qui n'a pas évolué depuis les premiers communiqués (juin 2025). Les agents du SPIP de Nancy sont en insécurité professionnelle, devant pallier un sous-effectif en RH et exécuter des tâches qui ne sont pas les leurs, impactant encore davantage leur charge de travail et venant accentuer les risques psycho-sociaux. La CGT IP 54 rappelle également que la direction est responsable des conditions de travail de ses agents et doit veiller à leur santé tant physique que mentale et proposer un accompagnement et des modalités d'exercice « adaptées » lorsque la situation s'avère nécessaire. Il est urgent que la situation du SPIP de Nancy soit prise en compte à tout niveau.

**LA CGT IP 54 EXIGE :**

- ✓ Le recrutement immédiat d'une assistante de service social
- ✓ Une explication quant à l'effectif cible des ASS passé de 2 à 1 avec un établissement comptant 830 personnes détenues



**LE SPIP N'EST PAS UN VARIABLE D'AJUSTEMENT. DES MOYENS, DES AGENTS, DU RESPECT !**  
LA CGT IP 54 CONTINUERA À ALERTE, À DÉFENDRE LES PERSONNELS ET LES PERSONNES DÉTENUES.

